

Une société en déliquescence avancée

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

24 février 2017

À la Chambre de commerce de Guadeloupe se joue une farce grotesque qui illustre bien le monde dans lequel nous vivons. Le tribunal administratif rend un jugement qui ne convient pas à ceux qui entendent agir selon leurs bons plaisirs et ces derniers annoncent tout de suite que le tribunal peut toujours courir. Ils feront comme bon leur semble. En l'occurrence, ils ne bougeront pas de la Chambre. Nous sommes montés d'un cran dans ce que nous pourrions appeler l'art et la manière de se situer au-dessus des lois. Jusqu'ici on pouvait les transgresser toute honte bue. Maintenant on peut même en cas de jugement continuer comme si de rien n'était et même organiser son propre tribunal pour tenter d'influencer l'opinion. Sans craindre de paraphraser Aimé Césaire nous pouvons dire que lorsqu'une société, en réalité son élite, bafoue ses propres règles c'est que cette société a atteint un état de déliquescence avancé. Entendons-nous bien. Il n'est pas dit ici que le tribunal administratif ne puisse se tromper. Son analyse toute motivée qu'elle soit en droit peut être retoquée en appel. C'est d'ailleurs tout le sens de la double juridiction. Permettre au justiciable de contester un jugement qui lui est défavorable et qu'il estime infondé. Quelle que soit cependant l'erreur qu'aurait pu commettre une instance judiciaire, personne dans la République ne peut se dispenser de sa décision. En tout cas c'était jusqu'ici la règle. Nous venons d'entrer dans un monde où certains croient pouvoir toutes les abolir et s'affranchir des décisions de justice. Gardons-nous que de proche en proche de tels comportements ne soient adoptés aussi par ceux qui appartiennent aux couches défavorisées de la population. Le big-bang qui s'en suivrait serait définitivement fatal.

L'actualité est aussi joyeuse. J'ai découvert cette semaine, que la médecine avait réalisé des progrès significatifs dans le traitement et même dans la guérison de la drépanocytose. Cette maladie, handicap sévère, peut être terrassée en pratiquant une greffe de la moelle osseuse. Quatre ans que

cette opération est pratiquée avec succès à Paris. Les médecins, par prudence et aussi dans un souci d'humilité face à la maladie, n'ont jamais crié victoire sur les toits. Foin d'humilité excessive. Tous ceux qui depuis le professeur Camille Berchel, Guy Mérault pour leur savoir, Pierre Reinette pour son implication, jusqu'aux équipes médicales en place aujourd'hui ont droit à un vibrant hommage. Ceux qui comme les clubs Rotary ont épousé la cause doivent eux aussi être mis à l'honneur. Attention la diffusion de la nouvelle ne doit pas faire oublier que la drépanocytose est toujours une maladie grave. L'information complète c'est de dire aussi que tous les drépanocytaires ne peuvent accéder à la greffe de la moelle osseuse. L'opération lourde, longue et difficile est réservée aux cas les plus sévères de la maladie.

Après avoir fait durer le suspense François Bayrou a décidé de proposer un pacte à Emmanuel Macron. C'est une nouvelle donne dans la campagne de l'élection présidentielle. Cela ne veut nullement dire qu'elle est déterminante dans un sens ou un autre. La campagne électorale présidentielle versus 2 017 est tellement déroutante qu'il devient de plus en plus hasardeux de formuler le moindre pronostic. La démarche de François Bayrou quoiqu'on dise est cohérente si l'on considère que le positionnement sur l'échiquier politique d'Emmanuel Macron est celui qu'a toujours affiché le Béarnais. Au-delà nous retenons surtout que le président du Modem appelle à une moralisation de la vie politique. C'est loin d'être inutile.